



ATTESTATION D'ASSURANCE

Cette attestation d'assurance n'est émise qu'à titre d'information. Elle ne confère aucun droit à son titulaire et n'engage nullement l'assureur. Elle n'amende, n'étend et ne modifie aucune garantie consentie dans les polices désignées ci-après. Cette attestation ne constitue pas un contrat entre l'assureur, le cabinet de courtage et son titulaire.

1. TITULAIRE DE L'ATTESTATION – NOM ET ADRESSE POSTALE				2. NOM COMPLET ET ADRESSE POSTALE DE L'ASSURÉ							
		CODE POSTAL				CODE POSTAL					
3. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS, EMBLEMES, AUTOMOBILES ET ARTICLES PARTICULIERS AUXQUELS CETTE ATTESTATION D'ASSURANCE S'APPLIQUE (uniquement en ce qui concerne les activités de l'assuré désigné)											
4. GARANTIES											
La présente atteste que les polices d'assurance énumérées ci-dessous ont été émises au nom de l'assuré désigné pour les périodes indiquées, nonobstant toute exigence ou disposition du contrat ou de tout autre document se rattachant directement ou indirectement à la présente attestation d'assurance. Les garanties consenties dans les polices ci-après sont régies par les conditions, exclusions et dispositions de ces polices. II EST POSSIBLE QUE LE VERSEMENT D'INDEMNITÉS AIT RÉDUIT LES MONTANTS D'ASSURANCE INDiquÉS.											
TYPE D'ASSURANCE	FACULTATIF	COMPAGNIE D'ASSURANCE ET N° POLICE	DATE ENTRÉE EN VIGUEUR AAAA/MM/JJ	DATE EXPIRATION AAAA/MM/JJ	MONTANTS ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE (en dollars canadiens, à moins d'indication contraire)						
					GARANTIE	MONTANT					
RESPONSABILITÉ CIVILE GÉNÉRALE ☐ Survenance des dommages OU ☐ Réclamations présentées ☐ Produits et/ou Après travaux ☐ Préjudice personnel et préjudice imputable à la publicité ☐ Responsabilité locative ☐ Responsabilité patronale ☐ Responsabilité relative à l'administration des avantages sociaux ☐ Extension responsabilité civile pollution ☐ Automobiles, formule des non-propriétaires	☐ Assuré supplémentaire ☐ Cession des droits de recouvrement ☐ Assurance en première ligne et non contributoire				Dommages matériels et dommages corporels Par sinistre Par période d'assurance						
					Produits/Après travaux Par période d'assurance						
					Préjudice personnel et préjudice imputable à la publicité Subis par une personne physique ou morale						
					Responsabilité locative pour dommages matériels Chaque emplacement						
					Responsabilité patronale	Identique au montant d'assurance Responsabilité patronale figurant sur la police d'assurance Responsabilité civile					
					Responsabilité relative à l'administration des avantages sociaux						
					Extension responsabilité civile pollution (120 heures) – Par sinistre/Par période d'assurance						
					Automobiles, formule des non-propriétaires						
					RESPONSABILITÉ CIVILE AUTOMOBILE ☐ Véhicules désignés ☐ Automobiles appartenant à l'assuré (toutes) ☐ Véhicules loués					Dommages corporels et dommages matériels	
										Dommages corporels (par personne)	
Dommages corporels (par accident)											
Dommages matériels											
AUTRES GARANTIES (veuillez préciser)											
☐ UMBRELLA					Par sinistre						
					Par période d'assurance						
☐ Assurance complémentaire de la responsabilité civile (Excess)					Par sinistre						
					Par période d'assurance						
☐											
☐											
5. RÉSILIATION											
En cas de résiliation avant la date d'échéance prévue de l'un ou l'autre des contrats mentionnés ci-dessus, la compagnie émettrice se propose de donner au titulaire de la présente attestation un préavis écrit de _____ jours, mais ne saurait s'y engager. La compagnie émettrice, ses agents et ses représentants ne sont pas tenus d'envoyer un préavis en cas de résiliation et se dégagent de toute responsabilité découlant du défaut d'envoyer ce préavis.											
6. NOM COMPLET ET ADRESSE POSTALE COMPLÈTE DU CABINET OU DE L'AGENCE DE COURTAGE				7. NOM ET ADRESSE POSTALE DE L'ASSURÉ SUPPLÉMENTAIRE (Assurance de la responsabilité civile générale des entreprises – mais uniquement en ce qui concerne la responsabilité civile découlant des activités de l'assuré désigné)							
		CODE POSTAL				CODE POSTAL					
Le statut d'assuré supplémentaire est accordé seulement en ce qui concerne la responsabilité civile générale et sous réserve des dispositions du contrat d'assurance; l'assureur renonce à son droit de subrogation contre l'assuré supplémentaire et la protection accordée interviendra en première ligne et est non-contributoire. Certaines polices peuvent exiger l'annexion d'un avenant, aucun énoncé figurant dans cette attestation ne donne de droits à son titulaire et ne remplace les termes de cet avenant.											
8. SIGNATURE											
REPRÉSENTANT AUTORISÉ				ADRESSE COURRIEL							
SIGNATURE DU REPRÉSENTANT AUTORISÉ <i>Daniel Kowalczyk</i>				DATE (AAAA/MM/JJ)							